



Tomblaine, le 6 février 2024

TRJ 2 • LGEbAD

Trophée Régional Jeunes

23 et 24 mars 2024

CATÉGORIES / TABLEAUX

La compétition est ouverte aux joueurs de la Ligue Grand Est de Badminton (LGEbAD) et des Ligues limitrophes (Bourgogne France Comté, Hauts de France, Ile de France) : Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets.

L'inscription est possible sur 2 tableaux : simple et double (pas de mixte).

Le sur-classement des joueurs est autorisé dans une catégorie d'âge supérieure à condition que les critères de qualification le leur permettent (CPPH ou classement sur Poona).

En simple, poussin, benjamin et minime, les tableaux seront scindés par année : Poussin 1 (1^{ère} année), Poussin 2 (2^e année), benjamin 1 (1^{ère} année), benjamin 2 (2^e année), minime 1 (1^{ère} année), minime 2 (2^e année) sauf si le nombre de participants par année d'âge est trop peu élevé.

Le joueur / la paire vainqueur du TRJ précédent ne peut participer au TRJ suivant que dans la catégorie d'âge supérieur dans la/les discipline(s) qu'il a remporté. Un joueur cadet qui remporte le TRJ dans une discipline ne peut plus participer au TRJ suivant dans cette discipline.

En cas de forte affluence, l'organisateur se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits selon le CPPH (ou rang) des joueurs ou paires (pour les poussins c'est le classement dans Poona qui est pris en compte).

Les joueurs Minibads sont intégrés dans les tableaux/poussins selon leur classement sur Poona (Minibads/Poussins confondus), ou s'il reste des places après qualification de l'ensemble des poussins inscrits.

Les joueurs issus de ligues limitrophes sont acceptés dans la limite de 2 joueurs/paires dans les tableaux poussins/benjamins/minimes et 3 joueurs/paires dans les tableaux cadets. Uniquement si leur CPPH ou rang le permet.

HORAIRES DES MATCHS (données indicatives)

Samedi 23 mars 2024 : 10h00 à 20h00 (1^{ères} convocations 09h30)

Dimanche 24 mars 2024 : 08h30 à 16h30 (1^{ères} convocations 08h00)

ORGANISATION DE LA COMPÉTITION

Samedi : simple (poules suivi d'un tableau à élimination directe) et début des phases finales de simples

Dimanche : doubles (poules suivi d'un tableau à élimination directe) et fin des phases finales de simples

Ligue Grand Est de Badminton

Siège social : Maison Régionale des Sports – 13 rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE - 03 83 18 88 41
Antenne de Strasbourg : Maison Départementale des Sports – 4 rue Jean Mentelin – 67200 STRASBOURG - 03 88 26 94 02
www.lgebad.com



RESPONSABLE DE LA COMPÉTITION

Sandrine NOLLEVALLE – GEO – 06.17.99.00.29 - nollevallesandrine@gmail.com

ARBITRAGE

La compétition se déroulera sous l'autorité du juge-arbitre principal Grégoire MULLER - gregoire.muller@lgebad.com - 06.88.91.01.73, et d'Hervé VASSEUR - vasseur-ouin@orange.fr - 06.42.89.02.34 JA Adjoint. Merci de mettre en copie crj@badmintongrandest.com pour tout échange avec les JA. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage.

Dans la limite des officiels présents dans la salle, les finales seront arbitrées.

Le volant officiel est le « VICTOR CHAMPION ». Les volants seront fournis par le CODEP 55 et le club de l'Union Sportive Argonne-Meuse.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne via www.badnet.org :
<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=23331>

Lien avec toutes les informations : <https://lgebad.com/jeunes/trj-2-les-23-et-24-mars-2024/>

Elles devront être réalisées via un compte club ou comité ou Ligue (**pas d'inscription individuelle**).

Lancement des Inscriptions	Jeudi 15 février 2024
Date limite d'inscription (BadNet)	Lundi 04 mars 2024 à 23h
Date de prise en compte du CPPH pour la liste des qualifiés et remplaçants	Jeudi 29 février 2024
Diffusion de la liste des qualifiés et remplaçants	Vendredi 08 mars 2024
Date de retrait de la compétition sans justificatif	Lundi 11 mars 2024
Tirage au sort	Mercredi 13 mars 2024
Convocations (envoyées et disponibles sur BadNet)	Samedi 16 mars 2024
Trophée Régional Jeunes 2	Les Samedi 23 et Dimanche 24 mars 2024

TARIFS (à charge des clubs ou CODEP)

14 € pour un tableau / 17 € pour deux tableaux

Lors de l'inscription sur BadNet, merci d'attendre l'envoi des convocations (16 mars) pour le règlement des frais d'inscriptions et au plus tard avant le 1^{er} jour de la compétition (23 mars).

Les joueurs n'étant pas à jour du règlement de leur inscription, au plus tard la veille de la compétition ne pourront pas participer au TRJ 2.



RESTAURATION / HEBERGEMENT

Une buvette complète sera mise à disposition des joueurs et encadrants pendant toute la durée de la compétition. Vous avez la possibilité de **commander à l'avance** des cartes buvettes prépayées de 5€, 10 et 20€ ;

Réservation de cartes à secretaire@usam55.fr, facturation possible

Vous trouverez sur le lien différentes solutions pour l'hébergement, mais aussi des informations sur la restauration : <https://usam55.fr/intendance>

LIEU DE LA COMPÉTITION

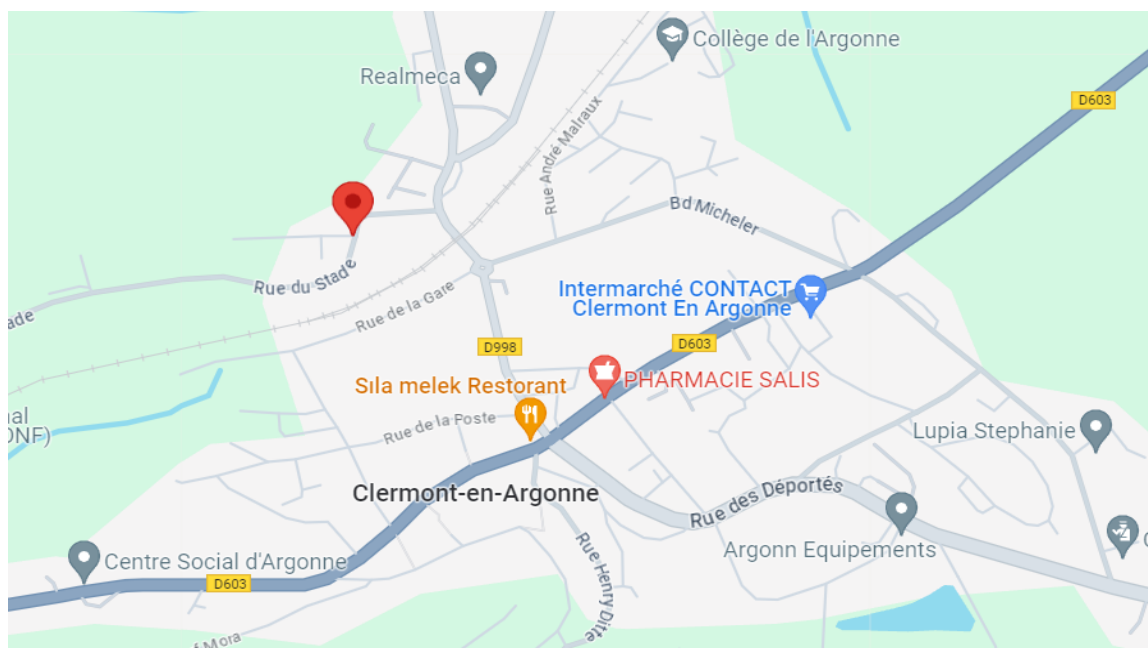
Complexe Sportif Argonne-Meuse - Rue du Stade - 55120 CLERMONT-EN-ARGONNE

LOCALISATION

Liens GPS

- 49.107868349474174, 5.067436344019914
- 49° 6' 28.3259" N 5° 3' 53.501" E

https://www.pagesjaunes.fr/carte?code_etablissement=55014184&code_localite=05511700&code_rubrique=42054800



Ligue Grand Est de Badminton

Siège social : Maison Régionale des Sports – 13 rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE - 03 83 18 88 41
 Antenne de Strasbourg : Maison Départementale des Sports – 4 rue Jean Mentelin – 67200 STRASBOURG - 03 88 26 94 02
www.lgebad.com



PARTENAIRES ET DIVERS

STAND

Il y aura un stand de cordage du partenaire du CODEP 55 (Goodbad) durant toute la compétition.

SITES INSTANCES ORGANISATRICES

Ligue Grand-Est

Site : <https://lgebad.com/>

Codep 55

Page Facebook : <https://www.facebook.com/comite.badmintonmeuse>

USAM

Site : <https://usam55.fr/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/UnionSportiveArgonneMeuse>

Instagram : https://www.instagram.com/usam_55